

PME québécoises en forte croissance : vous avez moins de quatre semaines pour soumettre votre candidature au programme des gazelles

1 mars 2014

Le 24 février 2014, la ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, Mme Élane Zakaïb, a lancé un appel de candidatures pour la sélection à travers le Québec de 300 PME performantes susceptibles de devenir des « **gazelles** ». De ces 300 entreprises qui devraient être sélectionnées vers le mois d'avril 2014, 100 seront officiellement des **gazelles (entreprises à forte croissance)** et 200 seront des « **entreprises prometteuses** ».

L'objectif du programme des **gazelles** est d'offrir aux entreprises sélectionnées un **accompagnement personnalisé par des experts de haut niveau**. Un **appui financier** modulé selon le plan d'intervention sera également accordé. Plus particulièrement, les **gazelles** bénéficieront de l'établissement d'un diagnostic portant sur sept fonctions de gestion (gouvernance, finances, marketing, production, ressources humaines, international et technologie numérique) et d'un plan d'intervention personnalisé qui favorisera le développement accéléré de l'entreprise. Les services offerts aux **gazelles** comprendront notamment :

- une planification stratégique dont l'enjeu est la croissance sur une période de trois ans
- un montage financier optimal réalisé par Investissement Québec
- un chargé de projet unique qui verra à faire accélérer le traitement des demandes de l'entreprise dans l'appareil gouvernemental
- une attention particulière de la part des différents ministères à l'égard des demandes émanant des **gazelles**
- une formation accélérée de pointe sur les meilleures pratiques de gestion lors d'une croissance soutenue, en collaboration avec l'École d'Entrepreneurship de Beauce
- un coaching privilégié pour le dirigeant de l'entreprise et son équipe de gestion, par un mentor de haut calibre
- un suivi rapproché des démarches de l'entreprise dans la réalisation du plan stratégique (suivi conjoint réalisé par au moins quatre organisations)
- des activités de réseautage et du maillage
- des conseils ou des services professionnels associés aux différentes fonctions de gestion de l'entreprise
- une possibilité de contribution financière modulée selon les actions retenues au plan d'intervention

L'objectif de l'ensemble des services offerts aux **gazelles** est d'accélérer le développement de l'entreprise de manière à obtenir une croissance annuelle moyenne de 20 % sur une période de cinq ans.

Les 200 **entreprises prometteuses** auront droit pour leur part à l'établissement d'un diagnostic sur les sept fonctions de gestion et à l'élaboration d'un plan d'intervention personnalisé qui les préparera à améliorer leur dossier de candidature pour répondre aux appels de candidature des années subséquentes.

ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME

Le programme des **gazelles** s'adresse aux entreprises du **secteur manufacturier** (75 % des entreprises sélectionnées) et du **secteur tertiaire à forte valeur ajoutée** (25 % des entreprises sélectionnées), ce secteur incluant notamment les secteurs des sciences de la vie, des sciences de l'énergie, des services de création et de design industriel, des services scientifiques et de recherche privés, des technologies de l'information et des communications, des applications mobiles et du développement et de la fabrication de jeux vidéo.

Pour être admissible au programme, l'entreprise candidate doit répondre aux critères suivants :

- être en activité depuis au moins trois ans
- avoir un chiffre d'affaires d'au moins 2,5 millions de dollars
- avoir moins de 250 employés à temps plein
- être une entreprise privée (ou une coopérative)
- être détenue à au moins 51 % par des intérêts québécois
- oeuvrer dans un secteur couvert par le programme (manufacturier ou secteur tertiaire à forte valeur ajoutée)
- avoir respecté les lois applicables au Québec et ne pas être en infraction
- faire certifier les données financières transmises par un certificateur externe, membre de l'Ordre des CPA

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les entreprises qui désirent déposer leur candidature doivent le faire **au plus tard le 28 mars 2014 à 16 h** en se rendant sur le site Web du ministère des Finances et de l'Économie du Québec ([MFEQ](#)) afin de remplir un **formulaire de préqualification** qui confirmera essentiellement les huit critères d'admissibilité précités.

Par la suite, l'entreprise aura accès au **formulaire de qualification** constituant en fait son dossier de candidature. Le **formulaire de qualification** comprend diverses questions concernant le profil de l'entreprise, son secteur d'activité, ses données financières des quatre dernières années (chiffre d'affaires, bénéfice brut, BAIIA, actif, passif, dépenses en R&D et en formation, etc.), le nombre d'employés ainsi que des informations complémentaires notamment sur l'équipe de direction, la croissance de l'entreprise et l'empreinte environnementale de l'entreprise.

Le **formulaire de qualification** doit être rempli, transmis de façon électronique, imprimé, signé par un représentant de l'entreprise et par le certificateur externe et transmis par courrier recommandé, avec une copie d'une attestation de Revenu Québec, au bureau régional du MFEQ. L'attestation de Revenu Québec est un document qui confirme que l'entreprise a produit les déclarations exigées en vertu des lois fiscales québécoises et qu'elle n'a pas de compte en souffrance auprès de Revenu Québec.

SÉLECTION DES ENTREPRISES CANDIDATES

La sélection des **gazelles** et des **entreprises prometteuses** sera effectuée par un comité composé de sept personnes reconnues pour leur expérience en matière d'entrepreneuriat incluant M. Pierre-Maurice Vachon, président du comité, entrepreneur à la retraite et expert; Nathaly Riverin, directrice générale, École d'Entrepreneurship de Beauce; Luc Houle, vice-président, Caisse de dépôt et placement du Québec; et Jean Campeau, ex-ministre et ex-président, Caisse de dépôt et placement du Québec.

La sélection du comité se fera sur la base de la grille d'évaluation suivante :

Rayonnement économique de l'entreprise (40 %) :

- Croissance annuelle : chiffre d'affaires au cours des trois dernières années financière complètes (20 %)
- Importance du chiffre d'affaires (en M\$) (5 %)
- Importance du chiffre d'affaires réalisé à l'extérieur du Québec (en M\$) (10 %)
- Création d'emploi au Québec au cours des trois dernières années complètes (5 %)

Amélioration de la productivité (20 %) :

- Stabilité de la marge bénéficiaire brute au cours des trois dernières années (5 %)
- Croissance du BAIIA supérieur à la croissance des ventes (5 %)
- Montant consacré à la recherche et développement (en relation avec le chiffre d'affaires) (5 %)

Montant consacré à la formation (en relation avec le chiffre d'affaires) (5 %)

Performance et capacité financière (25 %)

Rendement du capital investi (10 %)

Ratio de fonds de roulement (5 %)

Remboursement de la dette (10 %)

Dynamisme de l'équipe de direction et prédisposition à la croissance (15 %) :

Capacité de l'équipe de direction actuelle à gérer la croissance rapide de l'entreprise (nombre de membres dans l'équipe de direction; diplômes obtenus en lien avec la fonction occupée, expérience de 10 ans et plus dans la fonction occupée) (10 %)

Oeuvre au sein d'une grappe métropolitaine ou d'un créneau d'excellence régional reconnu (5 %)

CONCLUSION

Les **gazelles** recevront une offre de service intégrée de la part du gouvernement, en partenariat avec plusieurs organismes experts comme Investissement Québec et Export Québec, et elles profiteront d'un encadrement personnalisé pour s'assurer de l'exécution de leur plan stratégique. Ce traitement privilégié a pour but de permettre aux **gazelles** d'atteindre leur plein potentiel plus rapidement.

Le gouvernement souhaite ainsi que 300 PME du Québec augmentent leur chiffre d'affaires de 20 % par année en moyenne d'ici cinq ans et qu'une vingtaine de ces entreprises atteignent un chiffre d'affaires de 200 M\$ d'ici à 2020.

Hâtez-vous, vous n'avez que **quatre semaines** pour poser votre candidature au **programme des gazelles**. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions et d'assister toute **PME performante admissible au programme** dans le cadre de la présentation de sa candidature.